



IUT d'AMIENS – Département Génie Civil
Avenue des Facultés – Le Bailly
80025 AMIENS Cedex

☎ : 03.22.53.40.42 ☎ : 03.22.95.17.51
gc.iut-amiens.fr
alternance.gc@u-picardie.fr

DUT Génie Civil – Construction Durable PAR ALTERNANCE Année Universitaire 2019/2020

DEVENEZ ACTEUR DE LA FORMATION
DE VOS FUTURS COLLABORATEURS



Contrat à durée déterminée de 1 an
Formation universitaire de 550h.
Expérience professionnelle de 29 sem.





Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
D 1		M 1		V 1		D 1		1		S 1		D 1		Me 1		V 1		23 semaine 19	Me 1		S 1		
36 semaine 1		Me 2		S 2		49 semaine 14		Me 1		D 2		10 semaine 6		J 2	IUT S4 - S9	S 2		L 1		J 2	ENT - S21	D 2	
L 2		J 3	IUT S3 - S5	D 3		L 2		J 2	ENT - S8	6 semaine 2		L 2		V 3		D 3		M 2		V 3		32 semaine 28	
M 3	Rentrée S3	V 4		45 semaine 10		M 3		V 3		M 3		M 3		S 4		19 semaine 15		Me 3		S 4		L 3	
Me 4		S 5		L 4		Me 4		S 4		M 4		Me 4		D 5		L 4		J 4	IUT S4 - S11	D 5		M 4	
J 5	IUT S3 - S1	D 6		M 5		J 5	IUT S3 - S10	D 5		Me 5		J 5	ENT - S12	15 semaine 11		M 5		V 5		28 semaine 24		Me 5	
V 6		41 semaine 6		Me 6		V 6		2 semaine 19		J 6	IUT S4 - S5	V 6		L 6		Me 6		S 6		L 6		J 6	ENT - S26
S 7		L 7		J 7	IUT S3 - S6	S 7		L 6		V 7		S 7		M 7		J 7	ENT - S17	D 7		M 7		V 7	
D 8		M 8		V 8		D 8		M 7		S 8		D 8		Me 8		V 8		24 semaine 20		Me 8		S 8	
37 semaine 2		Me 9		S 9		50 semaine 15		Me 8	Rentrée S4	D 9		11 semaine 7		J 9	ENT - S13	S 9		L 8		J 9	ENT - S22	D 9	
L 9		J 10	ENT - S1	D 10		L 9		J 9		7 semaine 3		L 9		V 10		D 10		M 9		V 10		33 semaine 29	
M 10		V 11		46 semaine 11		M 10		V 10	IUT S4 - S1	L 10		M 10		S 11		20 semaine 16		Me 10		S 11	Fête Nationale	L 10	
Me 11		S 12		L 11		Me 11		S 11		Me 11		Me 11		D 12		L 11		J 11	IUT S4 - S12	D 12		M 11	
J 12	IUT S3 - S2	D 13		M 12		J 12	ENT - S5	D 12		Me 12		J 12	IUT S4 - S6	16 semaine 12		M 12		V 12	Sout. PFE	29 semaine 25		Me 12	Assomption
V 13		42 semaine 7		Me 13		V 13		3 semaine 20		J 13	ENT - S9	V 13		L 13		Me 13		S 13		L 13		J 13	ENT - S27
S 14		L 14		J 14	IUT S3 - S7	S 14		L 13		V 14		S 14		M 14		J 14	ENT - S18	D 14		M 14		V 14	
D 15		M 15		V 15		D 15		M 14		S 15		D 15		Me 15		V 15		25 semaine 21		Me 15		S 15	
38 semaine 3		Me 16		S 16		51 semaine 16		Me 15		D 16		12 semaine 8		J 16	ENT - S14	S 16		L 15		J 16	ENT - S23	D 16	
L 16		J 17	ENT - S2	D 17		L 16		J 16	IUT S4 - S2	8 semaine 4		L 16		V 17		D 17		M 16		V 17		34 semaine 30	
M 17		V 18		47 semaine 12		M 17		V 17		L 17		M 17		S 18		21 semaine 16		Me 17	IUT S4 - S13	S 18		L 17	
Me 18		S 19		L 18		Me 18		S 18		M 18		Me 18		D 19		L 18		J 18	Soutenance	D 19		M 18	
J 19	IUT S3 - S3	D 20		M 19		J 19	ENT - S6	D 19		Me 19		J 19	IUT S4 - S7	17 semaine 13		M 19		V 19	stage 2	30 semaine 26		Me 19	
V 20		43 semaine 8		Me 20		V 20		4 semaine 21		J 20	ENT - S10	V 20		L 20		Me 20		S 20		L 20		J 20	ENT - S28
S 21		L 21		J 21	IUT S3 - S8	S 21		L 20	Résultats S3	V 21		S 21		M 21		J 21	ENT - S19	D 21		M 21		V 21	
D 22		M 22		V 22		D 22		M 21		S 22		D 22		Me 22		V 22		26 semaine 22		Me 22		S 22	
39 semaine 4		Me 23		S 23		52 semaine 17		Me 22		D 23		13 semaine 9		J 23	ENT - S15	S 23		L 22	Résultats S4	J 23	ENT - S24	D 23	
L 23		J 24	ENT - S3	D 24		L 23		J 23	IUT S4 - S3	9 semaine 5		L 23		V 24		D 24		M 23		V 24		35 semaine 31	
M 24		V 25		48 semaine 13		M 24		V 24	Commissions	L 24		M 24		S 25		22 semaine 18		Me 24		S 25		L 24	
Me 25		S 26		L 25		Me 25		S 25		M 25		Me 25		D 26		L 25	Début PFE	J 25	ENT - S20	D 26		M 25	
J 26	IUT S3 - S4	D 27		M 26		J 26	ENT - S7	D 26		Me 26		J 26	IUT S4 - S8	18 semaine 14		M 26		V 26	Commissions	31 semaine 27		Me 26	
V 27		44 semaine 9		Me 27		V 27		5 semaine 1		J 27	ENT - S11	V 27		L 27		Me 27		S 27		L 27		J 27	ENT - S29
S 28		L 28		J 28	IUT S3 - S9	S 28		L 27		V 28		S 28		M 28		J 28	IUT S4 - S10	D 28		M 28		V 28	
D 29		M 29		V 29		D 29		M 28		S 29		D 29		Me 29	ENT - S16	V 29		27 semaine 23		Me 29		S 29	
40 semaine 5		Me 30		S 30		53 semaine 18		Me 29				14 semaine 10		J 30		S 30		L 29		J 30	ENT - S25	D 30	
L 30		J 31	ENT - S4			L 30		J 30	IUT S4 - S4			L 30				D 31		M 30		V 31		36 semaine 32	
						M 31		V 31				M 31										L 31	

Périodes Entreprise

RENTREE S3 : Mardi 3 septembre 2019 à 9h00



Objectifs de la formation

L'enseignement vise à la formation en deux ans de cadres polyvalents participant à la responsabilité de l'étude et l'exécution des travaux de génie civil. La première année du D.U.T. est préparée au sein du département Génie Civil – Construction Durable ; la deuxième, basée sur l'alternance, associe un centre de formation universitaire, l'I.U.T. d'Amiens et une entreprise avec laquelle l'étudiant signe un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage :

- À l'I.U.T., le jeune reçoit une formation générale et professionnelle **pendant les heures de travail**. Les professeurs assurent d'une part, l'enseignement et le soutien personnalisé dans le déroulement des études, d'autre part, le suivi et la construction du projet professionnel de l'étudiant sous contrat,

- Dans l'entreprise, l'étudiant/salarié est en situation de travail. Le contrat prévoit l'accompagnement du jeune par un tuteur, salarié volontaire de l'entreprise. Le tuteur guide l'étudiant dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées et lui sert de référent durant toute la durée de la formation.

La diversité des activités de ce secteur professionnel appelle les étudiants/alternants à accomplir de multiples tâches. Dans un bureau d'études, ils élaborent, suivant les directives des ingénieurs, les plans, devis, programmes de calculs, tant en ce qui concerne la conception que la préparation des ouvrages. Sur les chantiers, ils ont la responsabilité de l'exécution : conduite des travaux, coordination des corps d'état, etc. Dans les laboratoires d'essais ou de recherche, ils sont chargés de l'organisation, de l'exécution et du dépouillement des programmes d'expériences. L'enseignement administratif et financier dispensé leur permettra, en outre, d'assurer des fonctions de gestion selon l'importance et l'activité des entreprises et des organismes qui les emploieront, voire d'envisager la création d'une entreprise après avoir acquis une expérience professionnelle suffisante. On ne négligera pas non plus la formation technique et réglementaire aux activités de maintenance, réhabilitation et gestion du parc immobilier, dont l'importance se développe.

Durée de la formation

- **1 an** pour la deuxième année (la 1^{ère} année est délivrée en formation initiale à l'I.U.T.), soit la dernière année de la formation conduisant au D.U.T. Génie Civil – Construction Durable.

- Nombre d'heures d'enseignement : 550 heures, réparties sur 23 semaines.

- Rythme de l'alternance : 5 périodes en entreprise réparties sur 29 semaines (variant de 4 semaines à 10 semaines en fin d'année).

Contenu de la formation

L'enseignement à l'IUT s'articule autour 7 grands pôles thématiques :

- Pôle 1 : Construction
- Pôle 2 : Management et méthodes
- Pôle 3 : Matériaux et Géotechnique
- Pôle 4 : Structures et Stabilité
- Pôle 5 : Physique Appliquée – Confort – Energétique
- Pôle 6 : Enseignements généraux
- Pôle 7 : Professionnalisation.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est assuré sous la forme d'un **contrôle continu**. Des rapports en relation avec le travail réalisé en entreprise doivent être rédigés. Un projet de fin d'études fait également l'objet de rapports écrits et d'une soutenance orale devant un jury auquel l'entreprise sera invitée à participer.



Les deux types de contrats

L'alternance est un rythme de formation qui associe des périodes d'enseignements théoriques en centre de formation et des périodes d'enseignements pratiques en entreprise.

Deux types de contrats permettent de suivre une formation en alternance et d'obtenir un diplôme : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

	Le contrat d'apprentissage	Le contrat de professionnalisation				
Bénéficiaires	Jeunes de 16 à 29 ans sans conditions particulières	Jeunes de 16 à 25 ans révolus et demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.				
Entreprises concernées	Secteur privé et secteur public	Secteur privé				
Durée	6 mois minimum	de 6 à 12 mois				
Caractéristiques	Ces contrats sont des contrats de travail.					
Statut du bénéficiaire	Le statut du bénéficiaire est celui d'un salarié. A ce titre, il bénéficie de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise (horaires et durée de travail, congés payés, tickets restaurants...) La durée de travail inclut le temps passé en formation.					
Droits d'inscription universitaires	CEVC + droit d'inscription au diplôme	Exonération du CEVC et des droits d'inscriptions				
Tutorat	Le bénéficiaire est encadré par un tuteur en entreprise ou un maître d'apprentissage et un tuteur pédagogique.					
Rémunération	Elle varie selon l'âge et le niveau de formation des bénéficiaires. Elle est calculée en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable au salarié. Les DUT 2ème année et les licences professionnelles sont considérés comme des 2ème années d'exécution de contrat. La rémunération minimum prévue est la suivante :					
	Secteur privé			Titulaires d'un Bac général ou DAEU		
	de 18 à 20 ans 51%	21 ans et plus 61%	25 à 29 ans 100%	moins de 21 ans 55%	de 21 à 25 ans 70%	26 ans et plus 85%
	Secteur public			Titulaires d'un Bac pro ou technologique		
	de 18 à 20 ans 71%	21 ans et plus 81%		moins de 21 ans 65%	de 21 à 25 ans 80%	26 ans et plus 85%
Exonérations	Cotisations salariales : < 79% du SMIC : exonération totale ≥ 79% du SMIC : pas d'exonération Cotisations patronales : régime général			Attention : suppression des exonérations des cotisations patronales depuis le 1er janvier 2008.		
Contribution de l'employeur	Coût forfaitaire versé par l'OPCO Paiement de la contribution unique d'alternance par l'entreprise à l'OPCO			Le coût de la formation : calculé en fonction du nombre d'heures d'enseignements et du coût horaire fixé par formation.		
Aides financières pour l'employeur				Le coût total ou partiel de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétence (OPCO) de l'entreprise.		

PROGRAMME PEDAGOGIQUE DE LA DEUXIEME ANNEE DU DUT GENIE CIVIL – CONSTRUCTION DURABLE PAR ALTERNANCE⁽¹⁾

Semestre 3

Objectifs du semestre 3 :

- approfondir les connaissances technologiques
- finaliser son projet professionnel

Semestre	UE	Coef. ECTS	Nom du module	Code	Enseignant resp.	Coef.
3	UE31	10	Base de la géotechnique	MXG4	M. Rosquoet	1,5
			Géotechnique pour le technicien	MXG5	M. Rosquoet	1,5
			Enveloppe et ventilation	PCE6	M. Roucoult	1,5
			Maîtrise de l'énergie	PCE7	M. Roucoult	1,5
			Projets de bâtiments	CONS7	M. Simonneaux	2
			Projets de Travaux Publics	CONS8	M. Debonville	2
	UE32	13	Préparation des travaux	MGM3	M. Langlacé	1,5
			Gestion des chantiers	MGM4	M. Schoonheere	1,5
			Expression – Communication 3	COM3	Mme Leclercq	1,5
			Langue vivante 3	LV3	M. Briet	2
			PPP 3	PP3	M. Promis	1
			Stage 1	STA1	M. Douzane	2
			Etude de cas	EDC	M. Schoonheere	1,5
	Projet tutoré 3	PTU3	M. Schoonheere	2		
	UE33	7	Structures hyperstatiques	SST7	M. Quentin	1,5
			Béton armé pour le technicien	SST8	M. Rogès	2
			Construction bois	SST9	M. Seigneur	2
Mathématiques 3			MAT3	M. Sené	1,5	

Total ECTS:30

Semestre 4

Objectifs du semestre 4 :

- finaliser la professionnalisation
- mettre en application les compétences acquises
- approfondir la dynamique du projet

PARCOURS INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES COURTES (IPEC)

Semestre	UE	Coef. ECTS	Nom du module	Code	Enseignant resp.	Coef.
4	UE41	6	Gestion de l'entreprise et législation	GEL	Mme Poupin	1
			Systèmes énergétiques	PCE8	M. Roucoult	1,5
			Modélisation des structures	SST10	M. Seigneur	1,5
			Langue vivante 4	LV4	M. Briet	2
	UE42	6	Management et maîtrise d'œuvre	MGM5	M. Langlacé	1,5
			Approche des projets de construction	MGM6	M. Schoonheere	1,5
			Construction et maîtrise d'œuvre	CONS9	M. Simonneaux	1,5
			Construction durable	CONS10	M. Seigneur	1,5
	UE43	8	Projet de fin d'études	PFE	M. Schoonheere	4
			Communication de projet	COMP	Mme Leclercq	2
			Projet tutoré 4	PTU4	M. Schoonheere	2
	UE44	10	Stage 2	STA2	M. Douzane	10

Total ECTS:30

⁽¹⁾Programme complet sur <http://www.iut-amiens.fr/> puis rubrique « Brochure »
et enfin « programmes pédagogiques nationaux »